

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 78 (1942)
Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès de Genève : 2^e appel.* — VAUD : *Quand le député Nicod écrit à un régent.* — *La motion Nicod.* — *Association antialcoolique.* — GENÈVE : U. I. P. G. : *Logements des congressistes.* — U. I. P. G. - DAMES : *Congrès.* — NEUCHÂTEL : *Autour du stage.* — INFORMATIONS : *Tableaux scolaires.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : F. W. (Traduit et résumé par ALICE DESCEUDRES) : *Le travail d'éducation populaire pendant la guerre.* — R. ULDRY : *La documentation au service de l'enseignement.* — INFORMATIONS : *Onzième camp des éducatrices.* — *Cours officiels d'allemand.* — RÉCITATION : VIO MARTIN : *La pomme.* — *Le petit jardinier.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS DE GENÈVE 1942.

DEUXIÈME INVITATION AUX ROMANDS

Chers collègues,

Dans mon premier papier, j'ai rappelé quelles traditions nous ont transmises les 24 premiers congrès de la S. P. R., traditions d'amitié, de travail, de ferveur, qui n'excluaient ni la vivacité des arguments, ni la fermeté des convictions.

Aujourd'hui, je voudrais attirer votre attention sur l'importance du sujet mis à l'étude : l'éducation nationale. Pour notre société, ce sera toujours un motif de fierté d'avoir saisi, dès 1937, bien avant qu'on parlât de « défense spirituelle », la valeur capitale que représentait pour notre pays la formation civique de notre jeunesse. Et depuis, chaque jour n'a fait que rendre plus brûlante l'actualité de ce problème.

Sujet rebattu, direz-vous, galvaudé dans la presse, sur les places publiques ? Malgré tout ce que nous avons lu et entendu, sommes-nous bien sûrs d'avoir sur une question de cette importance des idées claires, des opinions mûrement élaborées, et pouvons-nous affirmer que nos orateurs et la discussion loyale du rapport général ne nous apporteront pas des notions plus précises, un enrichissement véritable ?

Je n'aurai garde d'insister davantage sur le fond même du problème ; je voudrais seulement émettre quelques remarques à son sujet : D'abord, je voudrais que nous réalisions notre privilège de pouvoir nous réunir et discuter librement de ce qui nous intéresse. Si nous cherchons sur la carte de l'Europe les pays où les éducateurs jouissent encore de ce privilège, nous constaterons que nous ne sommes pas loin d'être les seuls, et ne pas user de ce privilège, c'est l'appeler à disparaître !

Ensuite, si nous, éducateurs, qui nous prétendons compétents dans ce domaine, ne discutons pas nous-mêmes des sujets qui nous semblent essentiels, si nous ne préparons pas les solutions qui seront celles de l'école de demain, prenons garde que d'autres que nous en discutent à notre place ; nous savons d'expérience avec quelle chrétienne charité certains milieux nous jugent ; la motion Nicod nous montre — une fois de plus — comment les politiciens apprécient les serviteurs de l'école et les efforts de ceux qui lui ont consacré le meilleur de leurs forces.

Il importe donc que le congrès de 1942 puisse exprimer l'opinion de la grande majorité du corps enseignant ; instituteurs et institutrices de toute la Romandie doivent y affirmer leur volonté et leur force, y proclamer une fois encore leur désir de voir la jeunesse suisse toujours mieux préparée au grand rôle qui l'attend demain.

« L'an prochain à Jérusalem », paroles d'espoir des Juifs en exil ;
« en août prochain à Genève », promesse des éducateurs romands pour les vacances 1942.

G. WILLEMIN.

VAUD QUAND LE DÉPUTÉ NICOD ÉCRIT A UN RÉGENT

Je dois à mes lecteurs un mot d'explication quant à la forme incisive et violente de mes articles « Quand le député Nicod remplit son mandat ».

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons entrepris une campagne contre le motionnaire, et contre lui en particulier. D'un volumineux dossier, nous extrayons une correspondance qui s'engagea entre M. Nicod et un de nos collègues qui, lors du dépôt de la motion, écrivit ses craintes au député de Granges. Ce dernier répondit comme vous allez le voir, et nous nous décidâmes à intervenir.

1. Lettre d'un régent au député Nicod.

Monsieur Auguste Nicod, Député au Grand Conseil, Granges.

Monsieur le Député,

« Votre motion est une injure à l'adresse des membres du corps enseignant vaudois, et ils sont la grande majorité, qui honorent leur pays et leur profession par une vie droite, un travail consciencieux.

» Le fait que d'autres Etats confédérés pratiquent la réélection ne justifie absolument pas l'introduction de cette mesure indésirable dans notre canton. Vous êtes-vous renseigné auprès d'instituteurs soumis à « cette épée de Damoclès » ? Pour ne citer qu'un exemple, savez-vous les affaires que subissent les membres du corps enseignant zurichois réélus tous les 6 ans ? J'en connais, des plus honnêtes, des plus qualifiés, *chargés d'enfants*, qui ne vivent plus lorsqu'approche la terrible époque... La peur seule de déplaire en fait des êtres serviles, amorphes et dépouillés

de toute originalité. Désirez-vous empoisonner l'existence de nombreux pères de famille déjà suffisamment accablés de soucis ? Dans ce cas, votre manifeste serait une infamie, une entorse à la dignité humaine et ne pourrait que desservir la belle cause de l'enseignement populaire.

» De plus, votre motion, si elle aboutit, consacrerait une grave injustice, car elle ne vise que le personnel enseignant. Or, nul n'ignore malheureusement que l'inconduite et la paresse ne sont pas l'apanage de cette profession. La magistrature, le corps pastoral, la carrière militaire, le corps des fonctionnaires cantonaux et communaux comptent aussi leurs brebis galeuses. Vous n'en faites pas mention. Pourquoi ? En revanche, il serait plus courageux, plus équitable de réclamer des autorités compétentes des sanctions sévères contre les auteurs de désordre de tous poils et de tous grades. Mais hélas ! c'est une autre histoire... Il y a moins de danger à crier : « Haro ! sur... l'instituteur, ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal ! »

» Profondément peiné, je termine avec l'espoir que le Grand Conseil, dans sa majorité, refoulera une motion indigne de ses hautes et honorables fonctions. »

2. Réponse de M. Nicod, député au Grand Conseil vaudois.

« J'ai la satisfaction d'avoir sur mon bureau, à côté de vos lignes d'hier, dix-neuf autres lettres émanant de syndics, Commissions scolaires, députés, qui toutes approuvent mon intervention et regrettent même que je n'aie pas été plus loin dans mes revendications.

» *Avant de crier comme putois*¹ vous auriez mieux fait de consulter le développement de ma motion que vous pouvez lire à la secrétairerie du Grand Conseil, et vous auriez vu que je n'ai jamais demandé la réélection périodique du corps enseignant, je ne vise que les cas de paresse, d'inconduite et d'insubordination. *J'en déduis que qui s'en prend s'en sent*¹...

» J'ai, d'accord avec moi, le 70 % des députés du Grand Conseil et les lettres que je reçois seront aussi à disposition de la Commission qui travaillera l'hiver prochain, puisque la motion a été prise en considération sans opposition. J'ai la conviction que j'ai travaillé pour le bien des élèves, du corps enseignant et du pays et je continuerai à travailler dans ce sens selon mes convictions. *La caravane passe et laisse aboyer les chiens.*¹

» Empressées civilités. »

Granges-Marnand, le 21 juin 1942.

Je me refuse à commenter cette réponse. Je dirai simplement qu'un représentant de notre plus haute autorité cantonale ne devrait pas se départir d'un minimum de dignité.

R. M.

¹ C'est nous qui avons souligné. R. M.

LA MOTION NICOD

Elle a vivement ému nos collègues ; chacun a senti qu'elle jette le discrédit sur tout le corps enseignant primaire dont elle met en doute la valeur morale. Cette mise à l'index, devant tout le pays, des éducateurs de l'école populaire vaudoise, a blessé, au plus profond, notre amour-propre corporatif. Car en effet, aucun fait précis, aucun cas connu ne justifie l'intervention des motionnaires. Ces messieurs ne sauraient donc être surpris de notre violente mauvaise humeur.

Et maintenant, examinons, en toute tranquillité, la situation telle qu'elle se présente. La motion ne fait pas allusion à la réélection périodique ; elle demande au Conseil d'Etat d'*étudier, dans le plus bref délai possible, la revision de la loi sur l'Instruction publique primaire, en particulier des art. 71 et 72 dans le sens d'octroyer au Département de l'Instruction publique et aux autorités communales plus de compétences pour intervenir en cas de déficiences du personnel enseignant primaire.*

Or la loi de 1930 permet aux autorités communales de *proposer au Conseil d'Etat la mise hors d'activité dans la commune d'un membre du personnel enseignant qui tient mal sa classe ou dont la conduite donne lieu à des plaintes reconnues fondées.*

Les autorités communales ne peuvent que *proposer* la mise hors d'activité. *Proposer*, voilà le mot jugé insuffisant par le motionnaire et ses amis. Augmenter les compétences des autorités communales, ce serait donc leur permettre de *décider*, sans recours, la mise hors d'activité dans la commune, d'un maître ou d'une maîtresse (alors que la nomination elle-même est soumise à la sanction du Département).

Mais le danger n'est pas immédiat ; la motion demande une *étude* de la question par le Conseil d'Etat. Quelle décision peut prendre le Grand Conseil ?

1. Refuser de prendre la motion en considération ;
2. La prendre en considération et la renvoyer au Conseil d'Etat à titre de renseignement ;
3. La prendre en considération et la renvoyer au Conseil d'Etat pour étude et rapport, avec ou sans recommandation.

Les deux premières solutions seraient un enterrement de la motion, enterrement plus fleuri dans le second cas.

Si notre législatif admet la troisième solution et recommande l'étude, la menace deviendra plus nette ; cette décision créerait parmi nous une inquiétude persistante, un énervement préjudiciable à l'école ; elle nous obligerait à examiner et à préparer nos moyens de défense corporative. Au cas où le Département tarderait à présenter son rapport, nos « amis », les motionnaires, pourraient interpeller au Grand Conseil, maintenant ainsi dans le corps enseignant mauvaise humeur et excitation.

En attendant le débat qui aura lieu en août prochain, faisons confiance à la Commission chargée d'étudier la motion ; elle se compose de MM. G. Bridel, Lausanne ; Agassis, Essert s. Champvent ; Despland, Echallens ; Dumauthioz, Vuiteboeuf ; Alfred Margot, Lausanne ; Nicod ; Gustave Paquier, Vevey. Le Comité central fera valoir auprès de cette commission les solides arguments qui s'opposent au vœu des motionnaires ; il entreprendra toutes ses démarches avec énergie et dignité, sûr qu'il ne défend pas seulement les intérêts du corps enseignant, mais aussi ceux de l'école elle-même.

A. CHABLOZ.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

Assemblée générale, samedi 11 juillet 1942, 14 h. 30, Foyer féminin, rue de Bourg 26.

A l'ordre du jour : réélection du Comité, conférence de M. Ph. Aubert, chef de la station arboricole de Pully, maître à l'école normale : *Production fruitière et alimentation*. Invitation à tous les membres du corps enseignant.

A. MERMOUD, secrétaire.

GENÈVE U. I. P. G. — DAMES et MESSIEURS

Les collègues genevois qui peuvent et désirent loger des collègues romands à l'occasion des journées du Congrès de Genève (28 et 29 août 1942) sont priés de s'annoncer au président de la Commission de logement, Ad. Lagier, 41, rue de la Synagogue, d'ici au 15 juillet, en indiquant le nombre de places disponibles.

COMITÉ D'ORGANISATION.

U. I. P. G. — DAMES

Chères collègues, **CONGRÈS 1942.**

En faisant vos projets de vacances, n'oubliez pas que le Congrès de la S. P. R. a lieu à Genève les 28, 29 et 30 août.

Nous comptons sur une forte participation de nos collègues romands et nous voudrions les voir accueillis par le plus grand nombre possible de charmantes Genevoises.

Conférences intéressantes, banquets, promenades, réception, spectacle ; le comité d'organisation a tout prévu pour que chacun garde un lumineux souvenir de cette importante manifestation de nos sociétés pédagogiques romandes.

Bonnes et reposantes vacances, chères collègues, et n'oubliez pas le Congrès 1942.

La présidente : A. MONGENET.

COLLÈGUES, pour vos courses de classe, choisissez les buts indiqués par les annonces de votre journal.

NEUCHÂTEL

AUTOUR DU STAGE

(Suite.)

Les classes affectées au stage étant choisies, chaque stagiaire est appelé à passer un mois dans celle qui lui a été désignée. C'est parfois chez un ancien maître.

Pendant quelques jours, le jeune disciple s'en tiendra au simple rôle d'observateur. Son attention se portera avant tout sur les procédés du maître en matière de didactique, de discipline, d'organisation du travail, de préparation des leçons, de correction des devoirs, enfin sur les mille menus détails que comporte la tenue d'une classe et dont l'inspecteur l'aura préalablement entretenu.

Mais il y en a tant qu'un novice, même averti, ne saurait les saisir d'un premier coup d'œil. Il s'en rend compte du reste par les défaillances qui jalonnent ses premières leçons bien préparées cependant et qu'il s'efforce de donner à la façon du maître de céans. Pourquoi n'arrive-t-il pas comme lui à tenir en éveil l'intérêt et l'attention des élèves ?

A ce sujet, l'inspecteur qui visite régulièrement les stagiaires me fait part de plusieurs observations intéressantes. Une leçon trop longue ou trop copieuse, un débit monotone, un timbre de voix suraigu, un langage trop choisi peuvent faire tomber l'attention. Nos stagiaires, ajoute-t-il, ont tendance à aborder trop de notions à la fois. Une seule par leçon peut suffire. Certains d'entre eux semblent réciter leur leçon plutôt que la donner. D'autres oublient que le potentiel d'attention des petits est moindre que celui des grands, ou ils ignorent que pour s'en faire comprendre il faut user d'un langage simple, différent de celui qui convient dans les degrés plus élevés.

Bien d'autres causes président évidemment aux premiers déboires des stagiaires ; je ne saurais, ici, les passer toutes en revue ; je ne fais pas un cours de pédagogie. Mais, jetant un regard sur le passé, je constate que les mêmes erreurs ont marqué les débuts des générations précédentes. Comme nous n'avions pas à nos côtés un praticien éprouvé, ni le contrôle hebdomadaire de l'inspecteur pour nous remettre immédiatement sur la voie, nos maladresses ne se corrigeaient que lentement ; deux ou trois volées d'élèves y suffisaient à peine, payant innocemment la rançon de notre incompétence.

Une fois par mois, pendant une demi-journée, le maître de la classe étant congédié, le stagiaire prend seul la direction des élèves. Ces essais auxquels assistent inspecteurs ou directeurs permettent de faire le point. Ils sont suivis d'entretiens au cours desquels le jeune pédagogue examine avec ses conseillers son compte de pertes et profits et analyse les causes de ses succès et de ses insuccès. Puis il repart, avec son nouveau viatique, mieux assuré à la conquête des étapes suivantes. La

dernière a été atteinte par tous les candidats préparés en 1941. Il leur a donc été remis l'attestation prévue par l'art. 8 de l'arrêté du 16 juillet 1940. La plupart d'entre eux ont montré un zèle louable et se sont consacrés pleinement à leur tâche. Quelques-uns qui paraissaient considérer le stage comme une obligation plutôt fâcheuse ont dû être stimulés et il a fallu insister pour leur faire comprendre la valeur de ce supplément d'études. Des différences assez sensibles ont été notées aussi quant aux aptitudes pour l'enseignement. Cela ne nous étonne point. Enseigner est un art où, selon les prédispositions, on se meut plus ou moins aisément.

Des lectures et des travaux sont imposés aux stagiaires, notamment l'étude de « Françoise entre dans la carrière », un ouvrage auquel l'inspecteur attache un très grand prix et qu'il considère comme l'équivalent d'un bon manuel de pédagogie. L'auteur y relève de nombreux cas de ces élèves au comportement pénible, réfractaires au travail, à l'obéissance, source constante de tracasseries pour le maître. Le stagiaire étudie ces cas puisés dans la vie réelle et doit proposer des solutions. Il est amené ainsi à pénétrer dans le champ de la psychologie appliquée et des questions médico-pédagogiques qui embrassent précisément tout ce qui a trait aux enfants difficiles. Il est amené aussi à comprendre la nécessité de faire des investigations dans le milieu social des élèves pour régler le jeu de ses exigences à leur égard, et à se mettre en quête des intérêts à tenir en éveil pour obtenir de chacun, même des cancracs les plus recuits, une part d'activité aussi grande que possible.

En plus des lectures, les stagiaires ont dû traiter par écrit, sans l'aide d'aucune littérature, des questions de métier d'une importance primordiale ; l'attention, la discipline, par exemple. L'inspecteur a insisté pour que ces travaux aient un caractère personnel et reflètent surtout les observations, les réflexions, les jugements de leurs auteurs. En fin de stage, ces derniers assistent, dans un entretien particulier avec l'inspecteur, à la critique de leurs rapports et de leur activité pratique. Au point de vue de la forme, certains de ces travaux ont révélé des faiblesses étonnantes.

Pour donner à son appréciation du travail des stagiaires tout le crédit désirable, l'inspecteur s'enquiert de l'opinion des maîtres qui ont contribué à la formation de nos futurs pédagogues.

Une dernière obligation leur est encore imposée, celle de suivre les cours pratiques donnés par les inspecteurs aux candidats qui ont en vue l'examen pour l'obtention du brevet d'aptitude pédagogique. Ces cours sont fort appréciés et portent essentiellement sur la législation scolaire, les travaux administratifs, les manuels, le matériel, le mobilier, l'hygiène scolaire, les relations avec les parents, la rédaction d'un rapport, des notions élémentaires de droit.

Après quoi, le porteur de l'attestation de stagiaire peut prétendre à faire des remplacements.

Encore quelques mots en guise de conclusion, et j'en aurai fini avec le problème qui nous occupe depuis si longtemps.

(A suivre.)

J.-ED. M.

INFORMATIONS TABLEAUX SCOLAIRES

Les Tableaux scolaires suisses sont de plus en plus appréciés en Suisse alémanique. Bâle-Campagne et Soleure les ont introduits comme matériel obligatoire dans les classes primaires et secondaires. Certains cantons subventionnent l'œuvre elle-même, ainsi Glaris, Lucerne, Bâle-Campagne. Dans d'autres, l'Etat aide les communes à les acheter. A Soleure, un crédit de 5000 fr. vient d'être voté par le Conseil d'Etat ; à Bâle-Campagne, 2000 fr. Aux Grisons, une somme de 2000 fr. sera répartie aux communes ; en Thurgovie 1000 à 1500 fr. et 1000 fr. à Lucerne. Le Département de l'Instruction publique de Nidwald dispose aussi d'un crédit de quelques cents francs. Appenzell-Extérieur prend à sa charge le 76 % du prix des abonnements souscrits par les communes ; Appenzell-Intérieur, le 50 % ; Berne, le 20 %.

En Suisse romande, de nouveaux efforts sont faits pour intéresser l'Etat et les communes à cette œuvre suisse. On espère arriver à une solution satisfaisante à Genève et à Neuchâtel. Dans le canton de Vaud, le Musée scolaire cantonal et deux ou trois communes ont souscrit quelques abonnements. Mais c'est bien peu en regard de ce que fait la Suisse alémanique.

Le Secrétariat pour les Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique vient de donner tous les tableaux déjà parus à l'Ecole suisse de Bruxelles. « Ces tableaux, écrit le secrétaire en faisant la commande, sont un don à la Colonie suisse de Bruxelles, dont la situation est des plus difficiles. Mais les jeunes restent pleins d'enthousiasme et les tableaux scolaires sont précisément ce qui, dans leur préparation scolaire, leur est nécessaire pour apprendre à connaître exactement leur patrie absente. »

Quelques exemplaires des Commentaires français (1^{re} et 2^e séries) sont joints à l'envoi.

La 7^e série des Tableaux est en vente et comprend quatre tableaux : *Marché au moyen âge* (motif tiré du Vieux Zurich), du peintre bernois P. Bœsch ; *Tissage à domicile*, de Apne-Marie von Matt-Gunz, Stans ; *Ferme bernoise* (Emmental), de V. Surbeck, Berne ; *Végétation des bords d'un lac* (bords du lac de Bienne), de P.-A. Robert, Evilard.

Nous espérons pouvoir faire paraître prochainement la brochure des Commentaires des 3^e et 4^e séries.

Un concours est présentement ouvert auprès des artistes peintres pour la 8^e série.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE TRAVAIL D'ÉDUCATION POPULAIRE PENDANT LA GUERRE

C'est à ce beau sujet que Fritz Wartenweiler consacre sa feuille d'avril : *Aus Schweizer Volksbildungsheimen*. C'est un de ces traits de lumière dans l'obscurité actuelle. Il est émouvant de voir les Danois continuer, malgré toutes leurs difficultés, leur beau travail dans les écoles pour ouvriers et paysans. Et le Bulletin de la *Weltvereinigung für Erwachsenenbildung* nous fait voir ce même travail se poursuivant partout dans le monde.

Peut-être un jour nous rendrons-nous compte des répercussions de tout ce travail sur notre propre avenir. En effet, ces écoles ont pour but d'amener chacun à réfléchir sur ce qui est l'essentiel. La culture populaire n'est pas un sport, pas davantage un passe-temps ou une récréation. L'éducation des adultes est un effort persévérant et vigoureux de l'âme et du corps, dans un esprit de désintéressement complet. Et le fruit de ce travail spirituel, difficile, n'est pas un plaisir passager, mais une satisfaction profonde et durable. Satisfaction qui provient de ce qu'il faut se donner tout entier à ce travail, avec toutes ses forces et toute son intelligence pour saisir tous les problèmes et découvrir les principes d'après lesquels évolue l'humanité.

Entrons un moment dans ce travail paisible, destiné à éveiller les forces sommeillantes. Ainsi, Marion Sprigall se demande : « Comment se fait-il que les gens de la campagne, avec leurs remarquables dons d'observation, n'arrivent pas à faire profiter la communauté entière de ce qui leur a paru être de valeur, dans leur petit cercle ? C'est parce que personne ne les a aidés à mettre en rapport ce qu'ils ont vécu dans leur modeste milieu avec ce qui se passe en grand dans le monde. La grande histoire a toujours réagi sur les petites communautés, et, inversement, ce qui se passe en petit influe aussi sur les événements mondiaux. Ainsi notre compréhension pour les difficultés alimentaires actuelles (et, surtout le plus important, notre faculté de les dominer) serait fortifiée par un coup d'œil sur les effets des guerres napoléoniennes sur la population d'un village comme Norfolk (ou un village de Thurgovie).

Dans la Grande-Bretagne, comme dans la petite Suisse, la désertion des campagnes a des causes analogues, matériellement et moralement ; et on ne vaincra ce dégoût pour la campagne que lorsque naîtra la joie de la campagne, la joie de son propre sol, la joie de son travail personnel, la joie de son propre chant, de ses propres distractions, de sa pensée propre.

Le coup d'œil extérieur change, mais la tâche demeure la même, qu'il s'agisse d'une maison de pierre ou d'une hutte de feuillage : la

matière ou l'esprit ? Croit-on qu'à Ceylan, par exemple, le problème principal de l'éducation des adultes soit de leur procurer des lampes à pétrole, des cinémas ou des appareils de radio ? Non, il consiste à aider les paysans hindous à comprendre les véritables valeurs de la vie, comme à procurer aux instituteurs sans places un travail véritablement approprié à leurs capacités. Le prolétariat hindou, collet monté, doit réapprendre à vivre la vie quotidienne du villageois — voir ce qu'il peut apporter et ce qu'il peut en prendre. Des gens à l'esprit ouvert doivent apporter dans ces villages spirituellement endormis une vie nouvelle : drame, danses populaires, excursions alterneront avec la construction de bonnes routes, de bains publics et de fermes modèles. Quoi de meilleur que cette union du spirituel et du matériel ?

Et nous, en Suisse ? Celui qui est de près en contact avec les paysans ne songera plus à leur faire des conférences tant que dureront leurs plaintes sur le *manque de bras* : « Nous n'en pouvons plus. Nous ne recevons pas d'aide. On nous prend encore les Polonais, qui nous aidaient si bien. La saison d'été nous chasse du lit avant le jour. Mais travail et soleil ne nous permettent pas de gagner notre couche assez tôt pour reposer nos membres fatigués ». — Donnez-leur le conseil pressant de se reposer un instant après le repas de midi ! Ils ne vous croient pas lorsque vous leur dites qu'un quart d'heure de détente vous rend capable de mieux travailler. Ou bien, ils vous affirment avec conviction : « Nous n'en trouvons même pas le temps ! » ...Toi qui ne partages pas leur vie, leur peine et leurs soucis, tu n'as aucune possibilité de leur faire une impression quelconque. Ne parle pas d'augmenter les cultures si tu ne donnes pas une partie de ton temps et de ta peine pour les aider !

En novembre dernier, des femmes paysannes saint-galloises ont trouvé moyen de distraire toute une semaine pour aller méditer des grandes questions qui se posent à nous aujourd'hui à Neukirch a/d. Thur. (Frl. Didi Blumer dirige là un établissement qui, pour les jeunes filles, est le pendant de « Herzberg » pour les jeunes gens).

Quelle plaie est aujourd'hui la radio ! Pourquoi ne l'employons-nous pas comme en use la « Columbia Broadcasting Company » ? Primitivement organisée comme complément et renfort de l'enseignement scolaire ordinaire, elle s'est peu à peu développée en une école destinée à trois millions et demi d'écoliers adultes, dans tous les pays d'Amérique. Elle est devenue le lieu où se discutent, tout à fait ouvertement, toutes les questions qui prêtent à controverse, qu'il s'agisse de gouvernement, d'administration ou de défense nationale même ! Plus d'un million d'Américains ont abouti à faire cela de leur radio, au lieu de lire les livres à la mode, ils lisent et relisent les grandes œuvres de tous les temps.

A Mexico, un département d'Etat spécial s'efforce d'aider les adultes dans leur effort pour comprendre la vie, dans leurs recherches pour élargir et approfondir leurs expériences dans leurs efforts pour préparer une vie plus pleine pour le peuple et pour l'Etat. Les cours ne reculent ni devant les plus petits détails pratiques, ni devant les questions spirituelles les plus compliquées.

D'un collège de Maryland, on écrit : Sans la culture des adultes, un peuple ne saurait vivre, à plus forte raison s'il se gouverne lui-même. Si l'esprit de ses citoyens n'est pas vivant, le pays va à sa perte. La culture des adultes, c'est l'éducation de soi-même, dans toutes les questions importantes de la vie. Elle nous fait entrevoir les liens qui nous unissent à toute la communauté humaine. Elle nous aide à devenir de libres personnalités...

Tout ce qui précède se rapporte aux dix dernières années. Il n'en va pas de même des écoles d'adultes anglaises, qui ont derrière elles un passé de 150 ans ! Beaucoup de transformations, mais toujours le même esprit. C'est ainsi que se montre la vie : jamais on ne reste sur place. Toujours, on voit, on cherche de nouvelles tâches. Les quakers sont maîtres en la matière. A la fin du dix-huitième siècle, il s'agissait d'apprendre à lire aux adultes, afin qu'ils puissent eux-mêmes puiser sagesse dans la Bible. Au milieu du dix-neuvième, il s'agit de trouver les effets de la foi chrétienne sur la vie sociale. Depuis que l'école est obligatoire, les possibilités de culture ont pris différentes formes. Toujours, l'esprit reste le même : l'enseignement et la vie de Jésus.

Et, au travers des années, l'heure de cette institution n'a jamais changé : toujours le dimanche matin, avant l'heure du culte. Donc, pas de perte de temps, seulement un sacrifice sur ses aises ! Même, dans les circonstances tragiques de la guerre et de l'après-guerre, le nombre des hommes et des femmes augmentent sans cesse, qui veulent examiner les questions actuelles, toujours ancrés dans l'Écriture sainte. Le vénérable N. Alb. Mansbridge termine le dernier cahier en déclarant que l'éducation des adultes atteint à son apogée lorsqu'elle remplit d'enthousiasme ses élèves pour toutes les questions qui ont affaire avec le bien d'une démocratie ; lorsqu'elles examinent tout ce qui est nécessaire pour créer un esprit élevé et lumineux pour la vie de tous les jours, sous toutes ses formes.

Mais ce qu'on voit dans les camps d'internés anglais dépasse en grandeur tout ce qui se fait ailleurs. (V. un article du *Kirchenblatt f. die reformierte Schweiz*. 12.III.42, Pfr. Wieser, Riehen-Bâle.)

Le problème principal n'est pas ce que les internés ont à souffrir, mais comme ils supportent l'épreuve et *transforment leur sort malheureux en une expérience créatrice de vie*. Toutes les misères des camps

n'atteignent guère les hommes qui ont l'espoir de retourner un jour dans leur famille, mais les pauvres gens heimatlos, sans appui au monde, pris entre les deux mondes en guerre, et voués, semble-t-il, à la déchéance.

C'est contre ce ciel si noir que doit être mené le combat spirituel. Comme le camp était extrêmement surpeuplé, le manque de silence était un obstacle à toute concentration. Et, cependant, il s'y créa une sorte d'école d'adultes. Dans les baraques surpeuplées, on réussit à introduire des heures de silence pour que huit à dix hommes puissent se réunir dans une atmosphère de concentration.

Plus que les manifestations intellectuelles ou artistiques, le fait que les gens les meilleurs voulurent prendre part aux corvées de la communauté impressionna leurs camarades.

Les heures de culte furent d'un grand secours pour aider à supporter les épreuves. Ces groupes ne formaient qu'une minorité, mais ils acquirent rapidement une influence prépondérante sur la formation de la communauté.

C'est comme dans le conte où un enfant tombe dans un puits profond et trouve une verdoyante prairie. La vieille vérité me parut tout à fait claire, que c'est surtout de nous qu'il dépend de transformer nos épreuves en bénédictions ou non.

(Trad. et res. par Alice Descœudres.)

F. W.

LA DOCUMENTATION AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Le corps enseignant a toujours porté un grand intérêt aux périodiques de documentation ; le *Journal des instituteurs* et *La Documentation par l'image* (édit. Nathan, Paris) ont enrichi ses leçons d'apports nouveaux. Mais ces publications étrangères ne satisfont pas les éducateurs suisses ; ceux-ci ont besoin d'une documentation qui rassemble sous des formes diverses et suggestives les richesses de notre patrimoine local et national. Les feuillets de la Radio scolaire et l'*Educateur* s'efforcent de combler cette lacune. Cependant, nous avons senti la nécessité d'une documentation plus systématique et nous pensons que des *Feuillets périodiques* à l'usage des maîtres satisferont ce besoin.

Ces feuillets ne remplaceront pas les manuels. Ils les compléteront en ce sens qu'ils puiseront dans la réalité les données suggestives, les détails, les anecdotes et les faits particuliers qui font souvent défaut dans la matière trop générale et trop méthodique des manuels.

Toutes les branches de l'enseignement peuvent faire l'objet de ces compléments d'information. Dernièrement, notre collègue Piguet regrettait qu'une équipe d'instituteurs ne se joignît pas à lui pour poursuivre dans le domaine de la géographie ses recherches de documentation (*Educateur* des 9, 16, 23 mai). Notre tentative répond bien à ses

vœux : la rédaction de ces feuillets est un travail d'équipe et ce n'est pas là l'un de ses moindres mérites. Nous avons trouvé dans cette étroite collaboration des joies qui ont largement récompensé notre effort. Cette formule s'est révélée aussi d'une grande efficacité ; le plus érudit, celui qui signera de son nom les feuillets, élabore le travail ; ses camarades d'équipe le corrigent et le complètent. Ces échanges de vues ouvrent les esprits, permettent à chacun de mieux exprimer sa pensée et de mieux comprendre celle des autres. Il faut avoir participé à ces entretiens pour en saisir la fécondité et le grand réconfort.

Les feuillets que notre collègue J.-F. Rouiller présentera dès la fin de cette année scolaire aux instituteurs genevois et dont la parution s'échelonne tout au long de l'année 1942-43 traitent de l'histoire de Genève. L'introduction de l'enseignement de l'histoire dans les degrés moyens de l'école primaire et la célébration du bimillénaire de notre Cité ont dicté notre choix.

Le Département de l'Instruction publique de Genève nous a accordé son bienveillant concours ; il nous assure la couverture financière de cette édition et se charge de la livraison des feuillets au corps enseignant. Que ses autorités, et plus particulièrement M. Grandjean, secrétaire du Département, et la Conférence des directeurs de l'enseignement primaire trouvent ici l'expression de notre vive gratitude. Nous sommes persuadés que nos autorités scolaires accorderaient le même appui financier aux équipes qui s'attaqueraient à d'autres problèmes. Nous songeons, par exemple, à ceux que pose le nouveau plan d'étude de l'école primaire genevoise : l'enseignement de la géographie locale, l'étude simultanée de l'histoire et de la géographie de nos cantons suisses, les causeries d'éducation morale et scientifique. Ces disciplines ne porteront leurs fruits que si le maître dispose d'une abondante documentation.

Les feuillets n'ont pas la prétention d'épuiser les sujets qu'ils présentent. Ils peuvent s'enrichir de nouveaux détails. C'est ainsi que les plus récentes découvertes, qu'une trouvaille intéressante (voûte, fonds de cabane, monnaies, etc.) peuvent faire l'objet de nouvelles séries s'insérant dans le plan d'ensemble tracé par le manuel en usage. Nous prions instamment tous ceux qui auront l'occasion d'utiliser ces feuillets de nous faire part de leurs expériences. C'est le moyen le plus efficace de les conformer aux vœux du corps enseignant.

Notre premier objectif serait atteint si notre exemple pouvait provoquer la constitution de nouvelles équipes de travail. Le Congrès de Genève ne pourrait-il pas prendre la décision de grouper les membres de la Société pédagogique romande en une association coopérative et de fonder un bureau de rédaction ? Notre Société inscrirait ainsi une belle page dans son journal de vie. Et, dans les classes de notre pays romand, au village comme à la ville, les maîtres s'enorgueilliraient de

posséder une riche collection de documents qui témoigneraient des efforts continus de collègues livrant le meilleur d'eux-mêmes pour leurs enfants.

Pour la commission de documentation scolaire : R. ULDRY.

INFORMATIONS ONZIÈME CAMP DES ÉDUCATRICES, VAUMARCUS

Programme-Invitation.

Mères de famille, institutrices, maîtresses secondaires, infirmières, assistantes sociales..., vous toutes que préoccupent les questions d'éducation, venez à Vaumarcus du 8 au 12 août 1942.

Le Camp des Educatrices vous y invite très chaleureusement.

Dans une atmosphère de liberté et de saine gaîté, la vie en commun vous rapprochera.

Les travaux prévus nous permettraient de voir plus clair en nous, de mieux nous préparer à servir le pays.

(Conférenciers : M. L. Bovet, médecin ; M. J. Rusillon, missionnaire ; M. Lalive d'Épinay, secrétaire à l'Office de l'Alimentation ; M. E. de Montmollin, écrivain ; M. Charly Clerc, professeur au Polytechnicum).

Des études bibliques fortifieraient notre vie intérieure. Dans les séances de cantonnement et les groupes de discussion, nous échangeons nos expériences et nous nous aiderons à trouver la solution de nos difficultés.

Ces quelques jours créeront entre nous de solides liens d'amitié et nous enrichiront.

Venez en faire l'expérience avec nous ; nous avons besoin de vous.

Le Comité.

Pour recevoir un programme détaillé, s'adresser à F. Perrin, Montbenon 2, Lausanne.

COMMUNIQUÉ

Cours officiels d'allemand pour instituteurs et professeurs organisés par le canton et la ville de St-Gall.

Depuis bientôt dix ans le canton et la ville de St-Gall organisent un cours de vacances et, pendant 4 semaines, des cours officiels d'allemand pour instituteurs et professeurs de la Suisse romande et italienne, leur offrant l'occasion de revoir et de parfaire leurs connaissances en langue allemande. Ces cours ont toujours remporté un plein succès. Cette année ils auront lieu du 20 juillet du 15 août. Les leçons — 2 ou 3 heures — sont données le matin, l'après-midi étant réservé à des excursions. L'organisation des cours a été confiée à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall. Un certificat officiel sera délivré aux participants. La direction

des cours tient une liste de pensions pour ceux qui désireraient loger en ville. **Prix de l'écolage : Fr. 40.**— Ce prix réduit a été rendu possible grâce à la bienveillance de la direction de l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall.

RÉCITATION

LA POMME

*Belle pomme
au creux de ma main,
doux fruit de carmin,
tu sens, pomme ronde,
la lumière blonde.*

*Douce pomme
qu'on hume en marchant
de son nez gourmand,
pomme qui nourrit, console,
qu'on mord à l'école.*

*Bonne pomme
tendre sous la dent,
pomme des enfants,
entre nos mains, même sales,
tu n'as pas d'égale.*

VIO MARTIN.

LE PETIT JARDINIER

à M^{me} B. Caprez.

*Pic-pic ! semons vite la graine
dans le terreau noir du jardin,
le petit pois et la romaine,
la capucine et le doux lin.
Semons vite dans le jardin.*

*Flac-flac ! mouillons vite la graine
avec l'eau fraîche du bassin.
Tombe douce des grilles pleines,
tombe le soir et le matin,
bonne eau fraîche de la fontaine.*

*Et puis penche-toi, jardinier,
désherbe, arrache, sue et peine :
la plante veut un beau carré
pour grandir ainsi que toi-même
enfant, joyeuse dans l'été.*

VIO MARTIN.

LES LIVRES

Souvenirs, notes et critiques, par E. Jaques-Dalcroze. Editions V. Attinger, Neuchâtel. Un fort volume in-8 écu ; broché, 7 fr. 80 ; relié, 11 fr. 55.

Ce n'est pas une autobiographie que nous présente ici le maître genevois, encore qu'il nous raconte comment il devint chansonnier et qu'il parle de ses maîtres, de ses études, de ses amis et de ses voyages. Il nous fait part aussi de ses observations sur la vie et le développement des enfants et des adolescents : ses notations sont pleines de sagacité et ne laissent point d'intéresser au plus haut point les éducateurs.

La chanson populaire, l'influence de la nature, de la famille et de la vie sociale sur son développement, tiennent naturellement une bonne place dans ses souvenirs. De nombreuses pages sont consacrées à la méthode rythmique qu'il a créée. La dernière partie de l'ouvrage parle de la vie artistique en Suisse romande : avec finesse et esprit, Dalcroze livre ses observations sur les artistes et le public, sur les musiciens et les critiques, sur les routines et les réformes ; pages fort intéressantes, écrites tout simplement, sans prétention ni fausse recherche littéraire.

C. G.

Petit atlas des oiseaux, par L. Delapchier, en 4 fascicules comportant chacun 12 pl. en couleur. Librairie Payot, Lausanne.

La librairie Payot publie le quatrième et dernier fascicule de cet ouvrage édité par N. Boubée, Comptoir central d'histoire naturelle. Il a déjà paru, dans le même format pratique et dans le même esprit, des petits atlas sur les poissons, les batraciens et reptiles, les mammifères, les insectes et les fossiles qui sont de bons guides pour les amateurs d'histoire naturelle.

Le texte passe en revue toutes les familles importantes d'oiseaux. Dans chaque fascicule, le lecteur trouve, au début, un bref résumé morphologique ou biologique, et à la fin, une nomenclature des espèces citées qui peuvent être rencontrées en France, avec des indications facilitant leur détermination.

L'auteur ne s'en tient pas à la description des formes européennes, il fournit une foule de renseignements sur des espèces exotiques dont un bon nombre sont d'ailleurs figurées. Cet ouvrage est bien « un manuel succinct, mais abondamment illustré, une sorte de résumé du monde des oiseaux ».

Les planches reproduisent au total quelque 400 aquarelles fidèles et agréables à l'œil.

E. D.

VACANCES! BONNES PENSIONS

LES CHEVALLEYRES s. Blonay Pension « Les Narcisses »

Situation idéale pour vacances, repos, week-end - Cuisine d'ancienne renommée, chambres avec eau chaude et froide. Prix modéré. Propriétaire L. Steiger.

HOTEL DU GIÉTROZ - LE CHABLE

VALAIS Altitude 834 m. Téléphone 6 61 84
Grand parc ombragé - Arrangements pour familles et sociétés
Dépendances à disposition pour colonie

HOTEL - PENSION „ BEAU-RÉVEIL ”

VEVEY-CORSEAUX. A 5 minutes de la plage.

Confort. Cuisine soignée. Pension dep. Fr. 7.50. Tél. 5 15 38. P.-E. Wyss-Ledermann, propr.

VACANCES D'ÉTÉ

Famille d'instituteur à la campagne cherche collègue qui recevrait un élève de 15 ans pendant les

vacances, en échange

avec un ou une élève. Leçons et bonne surveillance réciproque. Offres à Hs. RAMSEIER, instituteur, NIEDERÖSCH (Berne). — Tél. 28 60



Bibliothèque pour la jeunesse AU BLÉ QUI LÈVE

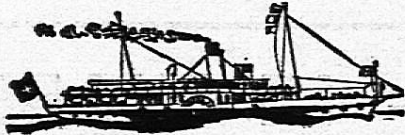
La Vuachère 4 LAUSANNE

Prêts de livres dans toute la Suisse
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS Rue Pichard, 13
LAUSANNE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS



Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable, pour le bateau seulement, ou aller en bateau et retour en train - Abonnements kilométriques - **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) Fr. 15.-.

Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne**, tél. 2 85 05, ou au **Bureau de la Compagnie à Genève**, Jardin Anglais, téléphone 4 46 09.

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables. — Flore alpine magnifique.
Arrêt chemin de fer: Barboleusaz. — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.
Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

Prêts

de Fr. 300.- à Fr. 1500.-, rembours. en 12 à 18 mensualités, **très discrets**, sont accordés de suite aux membres du corps enseignant et à toute personne solvable.

Timbre-réponse.

BANQUE GOLAY & Cie, Paix 4, LAUSANNE

ALLEMAND ANGLAIS ou ITALIEN

garanti en 2 mois parlé et écrit. (Nouveaux cours tous les 15 jours.) Diplômes: langues, secrétaire, sténo-dactylo, interprète et comptable en 3, 4 et 6 mois. Prép.

ÉCOLES TAMÉ

emplois fédéraux en 3 mois. Classes de 5 élèves. LUCERNE 57 — NEUCHÂTEL 57
ZURICH, Schützengasse 10.

Quelques **ÉTAINS, MONNAIES** anciennes et **TIMBRES** cherchés pour collection.

R. FRICK, inst., av. Marc Monnier 11, Champel, Genève

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Publications pédagogiques

Berger, R. : Le croquis rapide	Fr. 2.50
— Le croquis rapide, 2 ^e partie	» 1.50
— Manuel d'écriture courante et ornementale . .	» 5.—
— Le dessin libre	» 6.—
— La didactique du dessin	» 6.—
Cahiers d'enseignement pratique, derniers numéros parus :	
Loosli, M. : Animaux Invertébrés	» 1.25
Mayor, M. Charles Secrétan	» 1.—
Chevallaz, G. : L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	» 2.—
— Histoire de la pédagogie	» 5.—
Challaye, F. : L'enfant et la morale	» 2.50
Dévaud, E. : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i> . .	» 1.50
— Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain	» 3.50
Dudan, C. : Le français et la formation de la jeunesse	» 1.—
Evesque, E. : L'éducation générale et sportive	» 4.55
Guex, G. : Quelques entraves psychologiques au développe- ment de la personnalité	» 2.50
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ?	» 3.—
L'instruction publique en Suisse, Annuaire 1941	» 5.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte. Broché, Fr. 3.50 ; relié,	» 5.50
Marchal, L. et Thillet, H. : L'enseignement du travail manuel.	» 1.25
Medici, A. : L'âge de 3 ans et l'étude du caractère	» 3.50
— L'Éducation nouvelle. Ses fondateurs, son évolution	» 8.50
Meylan, L. : Les Humanités et la personne	» 6.—
— L'école et la personne	» 2.—
— Le Patriotisme suisse	» 1.—
Moriee, H. : L'art de commander aux enfants	» 1.30
Piaget, J. : Naissance de l'intelligence chez l'enfant	» 8.—
— Développement des quantités chez l'enfant	» 6.75
— Genèse du nombre chez l'enfant	» 6.75
— Construction du réel chez l'enfant	» 8.—
Richard, Dr G. : La psychanalyse et les problèmes psychi- ques et moraux	» 1.50
— L'éducation sexuelle de nos enfants	» 2.—
Roger, Noëlle : L'enfant, cet inconnu	» 3.50
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction	» 10.—
Wintsch, Dr J. : Les enfants délinquants	» 2.50
— Les dessins d'enfants et leur signification	» 1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physio- logique, clinique et pédagogique	» 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle